

asperger celles qui seraient atteintes. La menace fut exécutée, et ces femmes n'eurent plus de crises. Le moyen employé par notre confrère était moins propre à effrayer que celui de Boerhaave, qui menaçait de cautériser avec un fer rouge. La réussite de ces moyens d'intimidation paraît à notre auteur une nouvelle preuve que le siège de l'hystérie n'est pas exclusivement dans l'utérus. C'est une crainte, une volonté puissante qui ont opéré la cure, et ces actes n'appartiennent qu'à l'encéphale.

Dans les chapitres III et IV de son ouvrage, M. Brachet expose avec beaucoup de soins et de détails les causes de l'hystérie et sa symptomatologie, et là encore il trouve de nouvelles preuves de l'opinion qu'il défend : les causes cérébrales sont les plus communes, et les signes si nombreux de l'hystérie peuvent se réduire à deux ; le globe hystérique et les mouvements cloniques des muscles, pendant les crises. Les douleurs, les sensations bizarres multipliées, la perversion des sens sont des effets de la sensation cérébrale exaltée ; Les palpitations, les anhélations, les spasmes, les convulsions sont les résultats de l'influence vicieuse de l'encéphale. Nous ne suivrons pas notre auteur dans la description des symptômes de l'hystérie. Il décrit successivement ses prodromes, ses degrés, ses variétés, sa durée, ses terminaisons, ses complications, sa différence des autres maladies avec lesquelles elle a des rapports. D'accord en cela avec la plupart des autres auteurs, M. Brachet regarde avec raison l'hystérie comme plus effrayante que dangereuse. Je me rappelle avoir entendu soutenir à un célèbre professeur de l'école de Paris, que l'on n'avait jamais vu mourir une femme dans un accès d'hystérie. M. Brachet dit cependant que quelques auteurs affirment en avoir vu. Il rapporte lui-même (observation II^e) un cas de ce genre. La mort eut lieu dans des crises hystériques, qui survinrent pendant les douleurs de l'accouchement ; mais ne peut-on pas voir plutôt, chez cette malade, une éclampsie compliquée de phénomènes hystériques, qu'une véritable hystérie. Dans un autre cas, des crises hystériques furent suivies d'une péritonite qui entraîna la mort en quelques jours. Il est bien à regretter qu'on n'ait pas pu faire l'ouverture du corps de ces deux malades.

Nous avons dit plus haut que M. Brachet avait fait, au commencement de son ouvrage, un exposé historique des opinions de médecins sur le siège de l'hystérie, sans y joindre aucune réflexion critique. Dans le chapitre VI, il réfute les opinions qui sont opposées à la sienne ; il combat surtout celle qui place le siège de l'hystérie dans l'utérus, opinion qui compte encore aujourd'hui le plus grand nombre de partisans. Il fait voir que, dans plusieurs des observations qu'il rapporte, l'utérus jouissait de toute la plénitude et de toute la régularité de ses fonctions ; et il ne peut pas croire qu'un organe, dans lequel il ne se passe aucun acte morbide soit cependant un organe malade. On ne pourrait pas, dit-il, l'admettre pour le cœur, le poumon, l'estomac, autrement la pathologie serait renversée de fond en comble. La plupart de ceux qui font de l'utérus le siège de l'hystérie, ne l'admettent pas chez l'homme. M. Brachet en cite un cas remarquable tiré de la pratique ; il en a observé lui-même quelques autres cas. Divers médecins en ont également rapporté qu'il est difficile de nier. M. Landouzy, qui admet l'existence de l'hystérie chez l'homme, lui donne pour siège, chez ce dernier, les organes génitaux.

Des opinions si diverses ayant été émises sur la nature et le siège de l'hystérie, il n'est pas étonnant que, pour le combattre on ait préconisé tour à tour les moyens les plus variés et souvent les plus opposés. On peut dire sans exagération, qu'on a essayé contre cette maladie presque tous les remèdes dont se compose la matière médicale. M. Brachet, pour mettre quelque ordre dans l'exposition de tous ces moyens de traitement, passe succinctement